

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

4^{ème} plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes

[*Renvoi vers le plan - téléchargeable sur cette page* <http://femmes.gouv.fr/category/lutte-violence/>]

Les violences que subissent les femmes ne sont pas des « cas isolés ». Elles correspondent chacune à des histoires individuelles. Mais elles constituent aussi et surtout une réalité sociale contre laquelle l'Etat s'est engagé avec détermination.

400 000

femmes victimes de violences
conjugales déclarées en 2 ans

10 %

de femmes victimes de
violences conjugales

148

femmes mortes sous les coups
de leur conjoint en 2012

2,5 Milliards

d'euros : c'est le coût
économique annuel des
violences pour la société

20 %

seulement des victimes se déplacent
à la police ou à la gendarmerie

154 000

femmes (18-75 ans) ont
déclaré avoir été victimes
de viol entre 2010 et 2011

16 %

des femmes déclarent avoir subi des rapports
forcés ou des tentatives de rapports forcés
au cours de leur vie

Le refus des violences faites aux femmes est une politique publique interministérielle à part entière. Seule une **mobilisation générale** permettra d'agir efficacement contre ces violences. Chacun doit se sentir concerné : institutions, associations et grand public.

Le **deuxième Comité interministériel pour les droits des femmes** de novembre 2013 a réaffirmé l'importance de lutter contre les violences faites aux femmes. Un **4^{ème} plan** interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes (**2014 – 2016**) a été adopté. Il retient un plus petit nombre de priorités que les plans précédents, mais sur lesquelles le Gouvernement s'est engagé et dont il sera comptable tant au niveau national qu'au niveau local.

Les **principales mesures du plan** [renvoi vers le résumé du plan plus détaillé]

66 millions

d'euros pour les 3 prochaines années
soit un doublement du budget

350

intervenants sociaux en commissariats
et en brigades d'ici 2017

1 650

solutions d'hébergement
d'urgence nouvelles d'ici 2017

Le téléphone grand danger

généralisé pour protéger les femmes victimes
de violences conjugales

3919

Le numéro unique pour
orienter les femmes victimes de violences
gratuit et ouvert 7 j./7,

site internet

www.stop-violences-femmes.gouv.fr

remanié pour devenir plus interactif,
accessible au grand public et aux professionnel-le-s

L'enjeu de ce plan est d'offrir sur le territoire aux femmes victimes de violences une réponse la plus adaptée et la plus complète. Les conditions de suivi et d'évaluation de ce plan ont également été renforcées, notamment via le Haut Conseil à l'égalité créé en 2013.